



PastelÉtudes

Formation à la pratique de la paie

Reproduction interdite

La régularisation progressive

Le calcul des tranches de salaires

Application / Enoncé

Vidéo 7

Application

Alain HENRY

Premier cas

Les données :

	Salaire de base	Commissions	Salaires bruts
janv-19	2 000 €	2 600 €	4 600 €
févr-19	2 000 €	1 800 €	3 800 €
mars-19	2 000 €	500 €	2 500 €
avr-19	2 000 €	600 €	2 600 €
mai-19	2 000 €	1 100 €	3 100 €
juin-19	2 000 €	300 €	2 300 €
juil-19	2 000 €		2 000 €
août-19	2 000 €	200 €	2 200 €
sept-19	2 000 €	150 €	2 150 €
oct-19	2 000 €	900 €	2 900 €
nov-19	2 000 €	1 300 €	3 300 €
déc-19	2 000 €	2 800 €	4 800 €

Objectif : Calculez les tranches mensuelles de salaires

Deuxième cas

Les données :

	Salaires bruts
Total fin novembre	37 020 €
déc-19	6 000 €

Objectif : Calculez les tranches de salaires du mois de décembre 2019

Troisième cas

Les données :

	Salaires bruts
Salaire décembre	3 000,00 €
Tranche 1	3 800,00 €
Tranche 2	- 800,00 €

Objectif : Compléter le bulletin de la page suivante

Troisième cas

Le bulletin à compléter :

Salaire brut			3 000,00 €
	Bases	Salarial	Retenues sal
Vieillesse TA		6,900%	- €
Vieillesse		0,400%	- €
C.S.G. non déductible		2,400%	- €
C.S.G. déductible		6,800%	- €
CRDS non déductible		0,500%	- €
RETRAITE COMPLEMENTAIRE T1		3,150%	- €
CEG T1		0,860%	- €
RETRAITE COMPLEMENTAIRE T2		8,640%	- €
CEG T2		1,080%	- €
CET		0,140%	- €
Mutuelle = Parts égales salariales et patronales	3 000,00 €	0,950%	28,50 €
Prévoyance = Parts égales salariales et patronales	3 000,00 €	0,850%	25,50 €
TOTAL DE RETENUES			54,00 €
net a payer			2 946,00 €